



*Jeanne Augier- Mesnage* \* . co. \*  
*Président Directeur Général*

Nice, le 22 juillet 2009

Madame **GUILPAIN**  
Maire de Chaumot  
Mairie  
89500 CHAUMOT

Madame le Maire,

Nous ne nous connaissons pas mais je pense qu'entre femmes nous devons arriver à nous comprendre !

Je viens d'apprendre que, par arrêté municipal, vous souhaitez la fermeture du refuge « *Le Secours Félin* ».

Je ne m'explique pas votre décision car j'ai reçu des photos de ce refuge et je trouve les chalets remarquablement réalisés. Les chats ont vraiment l'air de se plaire dans ce havre de paix et de bonheur.

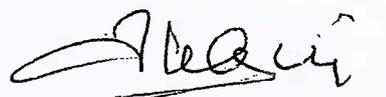
Bien sûr, pour parer au plus pressé, les propriétaires du refuge n'ont pas pu attendre d'obtenir le permis, leur demande ayant été déposée en décembre, pour préserver leurs quatre pattes des rigueurs de l'hiver. Mais cela ne doit pas être un problème insurmontable à mon avis.

De plus, six personnes de l'ANPE ont été engagées pour assurer la gestion du lieu, ce qui est remarquable en temps de crise.

Je pense donc, chère Madame, que plutôt que fermer ce refuge, vous avez tout lieu d'en être fière et je crois sincèrement qu'il faudrait plutôt faire connaître à travers les médias ce véritable Paradis pour chats.

J'espère donc que vous allez me rassurer très vite et me faire connaître la conclusion heureuse que vous pourrez réserver à ce problème.

Dans cette attente, avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.

  
**Jeanne AUGIER**